

Demande déposée le 22/01/2025

N° DP 57 746 2500003

Par :	<b>ELYA ENERGIE</b>
Représenté par :	<b>TOUITOU Dylan</b>
Demeurant à :	<b>5 place des Marseillais 94220 CHARENTON LE PONT</b>
Pour :	<b>Installation de 9 panneaux photovoltaïques</b>
Sur un terrain sis à :	<b>128 rue Principale 57430 WILLERWALD</b>
Références cadastrales :	<b>21 0237</b>

Surface de plancher : 0 m<sup>2</sup>

LE MAIRE,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 14 avril 2009, modifié le 29 octobre 2013, révisé le 15 novembre 2024,  
Et notamment le règlement de la zone A,

Vu les articles L.421-1, R.421-1 et R. 424-17 du Code de l'urbanisme,

Vu la carte d'exposition au retrait-gonflement des sols argileux dans le département de la Moselle réalisée par le BRGM actualisée par la mission risques naturels,

**ARRETE****ARTICLE 1 :**

Il n'est pas fait opposition aux travaux projetés.

WILLERWALD, le 28 janvier 2025.

Le Maire,  
Henri HAXAIRE

L'avis de dépôt de la déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le 23 janvier 2025.

La présente décision est affichée en mairie à compter du 29 janvier 2025 et publiée sur le site internet communal à compter du 29 janvier 2025.

La présente décision et le dossier l'accompagnant sont transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT le 29 janvier 2025.